



# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la Commune. Elle sera, comme le compte administratif 2019, disponible sur le site internet de la Commune.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS</b>	
- COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - PRESENTATION TOUS BUDGETS	3
- BUDGET GENERAL – LES RESULTATS & LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES	4
<b>RETROSPECTIVE 2014 – 2019</b>	
- BUDGET GENERAL – LE CONTEXTE	5
- BUDGET GENERAL – LE BILAN FINANCIER	6
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2019</b>	
- BUDGET GENERAL – SECTION DE FONCTIONNEMENT	8
- BUDGET GENERAL – SECTION D’INVESTISSEMENT	11
- LA DETTE	12
<b>LES RATIOS LEGAUX</b>	<b>13</b>
<b>LES BUDGETS ANNEXES</b>	
- BUDGET SPIC PARKINGS	14
- BUDGET RESTAURATION MUNICIPALE	14
- BUDGET REMONTEES MECANIQUES	15

## INTRODUCTION

Le compte administratif retrace l’ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l’exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l’exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l’arrêté des comptes du budget général de la Commune et de ses budgets annexes.

En 2019, la Commune de Chamonix Mont Blanc dispose de 4 budgets :

- Le Budget Général
- Le Budget SPIC Parkings
- Le Budget Restauration Municipale
- Le Budget Remontée Mécaniques

# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

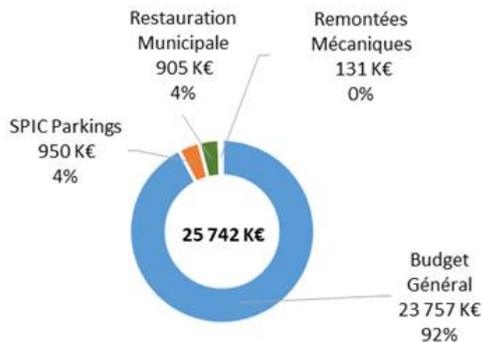
## COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - PRESENTATION TOUS BUDGETS (Budgets : Général, SPIC Parkings, Restauration Municipale, Remontées Mécaniques)

BUDGET GENERAL		TOUS BUDGETS (4 budgets)	
RESULTAT	4 265 K€	RESULTAT	4 983 K€
EPARGNE DISPONIBLE	7 395 K€	EPARGNE DISPONIBLE	8 917 K€
INVESTISSEMENTS (dont Restes à Réaliser)	23 757 K€	INVESTISSEMENTS (dont Restes à Réaliser)	25 742 K€

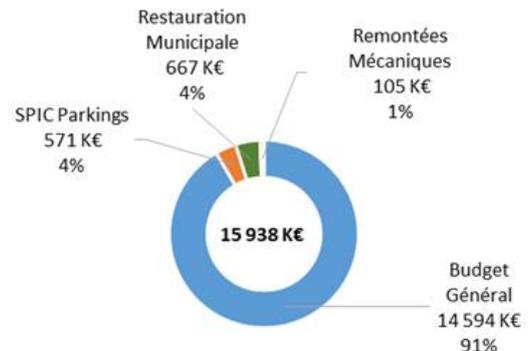
Budgets en K€	BUDGETS AGREGES	Budget Général	SPIC Parkings	Restauration Municipale	Remontées Mécaniques
<b>Section de fonctionnement</b>					
Recettes	41 457	36 884	2 813	1 314	446
Dépenses	30 767	27 458	1 643	1 260	406
Report résultat 2018	3 922	3 829	92	1	0
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2019</b>	<b>14 612</b>	<b>13 255</b>	<b>1 262</b>	<b>55</b>	<b>40</b>
<b>Section d'investissement</b>					
Recettes	19 460	17 022	1 666	675	96
Dépenses	21 067	19 015	1 215	680	157
Report résultat 2018	-6 208	-5 826	-621	193	46
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2019</b>	<b>-7 815</b>	<b>-7 818</b>	<b>-170</b>	<b>188</b>	<b>-15</b>
Restes à réaliser en recettes	7 992	7 992	0	0	0
Restes à réaliser en dépenses	-9 805	-9 163	-379	-237	-25
<b>RESULTAT 2019 avec les restes à réaliser</b>	<b>-9 628</b>	<b>-8 989</b>	<b>-549</b>	<b>-50</b>	<b>-40</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2019</b>	<b>4 983</b>	<b>4 265</b>	<b>713</b>	<b>6</b>	<b>0</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT VENTILATION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Dépenses d'équipement (dont travaux en régie)  
Mandaté en 2019 + Restes à Réaliser



Dépenses d'équipement (dont travaux en régie)  
Mandaté en 2019



## BUDGET GENERAL – LES RESULTATS & LES GRANDES MASSES

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat global de 4 265 241 € se décomposant comme suit :

Section	Résultats reportés 2018	Résultats d'exécution 2019	Résultats de clôture 2019 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	3 828 952	9 425 653	13 254 605	0	13 254 605
Investissement	-5 825 578	-1 992 628	-7 818 206	-1 171 158	-8 989 364
<b>Total</b>	<b>-1 996 626</b>	<b>7 433 025</b>	<b>5 436 398</b>	<b>-1 171 158</b>	<b>4 265 241</b>

EVOLUTION DES RESULTATS DU BUDGET GENERAL						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Résultat du Budget Général</b>	<b>3 297 139 €</b>	<b>3 878 029 €</b>	<b>3 772 689 €</b>	<b>3 843 017 €</b>	<b>3 828 952 €</b>	<b>4 265 241 €</b>
<i>Dont :</i>						
<i>Indemnité assurance M. Croz</i>	<i>3 000 000 €</i>	<i>1 500 000 €</i>				
<i>Legs Jouty</i>						<i>2 044 000 €</i>
<b>Résultat disponible</b>	<b>297 139 €</b>	<b>878 029 €</b>	<b>772 689 €</b>	<b>843 017 €</b>	<b>828 952 €</b>	<b>721 241 €</b>

La lecture des données relatives à l'exécution du CA 2019 fait ressortir :

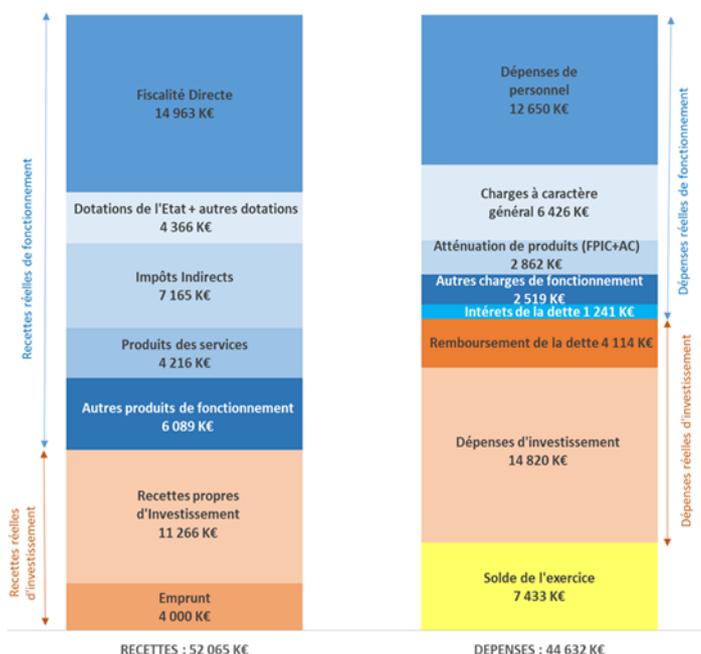
- Des recettes de fonctionnement qui progressent en apparence plus vite que les dépenses (+7%) mais en neutralisant les recettes exceptionnelles de l'exercice, on constate une progression identique des dépenses et des recettes de l'ordre de + 1%.
- Des soldes d'épargne en progression depuis 2016
- La poursuite du désendettement

**Les recettes réelles totales** (fonctionnement et investissement) ont augmenté de 14%. Hors emprunt, l'augmentation par rapport à 2018 est ramenée à 6 %. Cette évolution toutefois importante est liée à une recette exceptionnelle de 2 044 K€, legs de M. JOUTY en propre à la Commune de Chamonix.

Par ailleurs l'année 2019 est une année importante en investissement avec des dépenses d'équipement élevées (+ de 14 M€, pour une moyenne de 7M€ sur les 5 années précédentes).

La section de fonctionnement, composée des produits de la fiscalité et des impôts indirects (près de 42% des recettes totales en 2019), des dotations, et autres produits reste la principale source de recettes avec 36 799 K€, soit 71% des recettes totales. A cela s'ajoutent les ressources propres d'investissement pour 11 266 K€ et l'emprunt 4 K€. La Commune n'avait pas eu recours à l'emprunt depuis 2016.

### LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL



**Les dépenses réelles** (fonctionnement et investissement) sont constituées majoritairement des dépenses de gestion (charges de personnel, charges à caractère général, autres charges, etc...) à hauteur de 24 457 K€, des dépenses d'investissement (hors dette) pour 14 820 K€. Les annuités de la dette pour 5 355 K€, composées du remboursement en capital des emprunts (4 114 K€) et des intérêts (1 241 K€), complètent la structure des dépenses réelles de la Commune de Chamonix Mont Blanc.

**Le compte administratif 2019 dégage un excédent budgétaire de 7 433 K€**

# RETROSPECTIVE 2014 - 2019

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le

SLOW

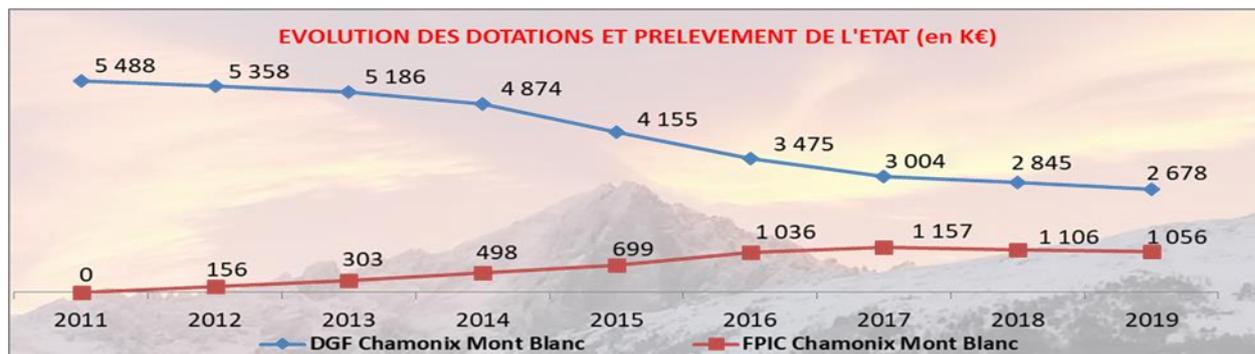
ID : 074-217400563-20200710-CHXBGCA2019-BF

## BUDGET GENERAL -LE CONTEXTE

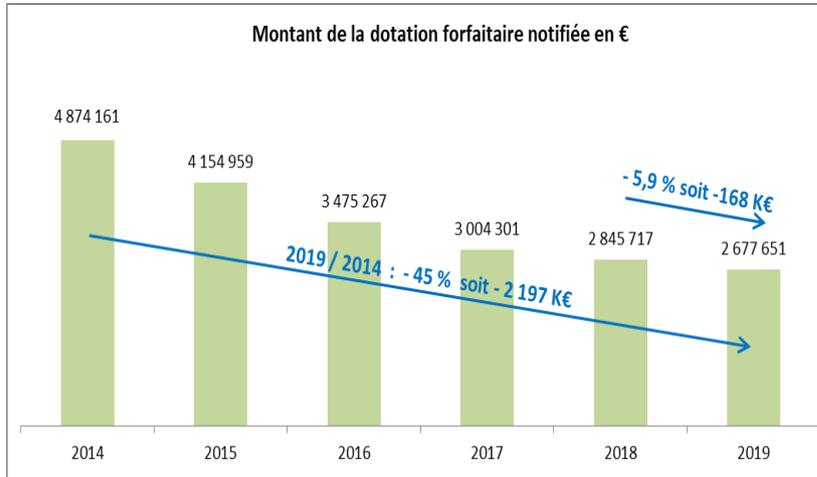
Le redressement des comptes publics se traduit depuis plusieurs années par une réduction sans précédent des concours financiers de l'Etat à destination des collectivités territoriales.

En 2019, la Commune de Chamonix Mont-Blanc fait ainsi face pour la sixième année consécutive à une nouvelle baisse des dotations de l'Etat. Depuis 2011, les dotations ont été divisées par deux (-51%).

Dans le même temps, la mise en place de la péréquation fiscale (FPIC 2012) a contribué à accentuer la baisse des ressources, même si en 2018 et en 2019 le FPIC a légèrement diminué.



Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation globale de fonctionnement. Cette dotation est en baisse depuis 2008. Ce recul continu de la dotation s'inscrit dans le cadre du gel des dotations de l'Etat aux collectivités jusqu'en 2013, suivi d'une baisse triennale (2015-2017) des dotations, pour un montant de 11 milliards.



**Cette baisse sur l'année 2019 représente près de 168 K€, soit -5,9% par rapport à 2018.**

**La DGF ne représente plus que 7,3 % des recettes réelles de fonctionnement de la Commune.**

## LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EQUILIBRES FINANCIERS (en milliers d'euros)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evoluti on 14/19
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
<b>RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>31 395</b>	<b>31 206</b>	<b>30 544</b>	<b>31 654</b>	<b>32 181</b>	<b>32 637</b>	<b>4,0%</b>
Impôts locaux + rôles supplémentaires	12 858	13 556	13 693	14 172	14 484	15 022	
D.G.F. et autres dotations (chapitre 74)	6 249	5 481	4 784	4 544	4 331	4 366	
Impôts Indirects (RM, Casino, Droits Mutation...)	5 967	6 282	6 445	7 266	7 086	7 106	
Produits des services (chapitre 70)	4 441	4 161	3 733	3 848	4 279	4 216	
Autres produits (chapitre 75 + travaux en régie)	1 880	1 726	1 889	1 824	2 001	1 927	
<b>DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>22 759</b>	<b>22 986</b>	<b>22 257</b>	<b>23 072</b>	<b>23 292</b>	<b>23 673</b>	<b>4,0%</b>
Charges de Personnel (à déduire chapitre 013)	13 661	13 703	11 641	11 987	11 934	12 374	
Charges à caractère général	7 002	6 599	6 110	6 386	6 729	6 426	
Autres charges	2 096	1 985	1 904	2 172	2 071	2 014	
Fonds de Péréquation (FPIC)		699	1 036	1 157	1 106	1 056	
Attribution de Compensation			1 566	1 370	1 452	1 803	
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>8 636</b>	<b>8 220</b>	<b>8 287</b>	<b>8 582</b>	<b>8 889</b>	<b>8 964</b>	<b>3,8%</b>
Intérêts de la dette (dont ICNE)	2 320	2 335	1 528	1 525	1 382	1 241	
Solde produits/charges financières	202	170	-129	331	365	184	
Solde produits/charges exceptionnelles (hors produits des cessions d'immobilisations)	-340	-1 120	1 123	1 211	945	3 194	
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>6 178</b>	<b>4 935</b>	<b>7 753</b>	<b>8 598</b>	<b>8 816</b>	<b>11 101</b>	<b>79,7%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>							
Remboursement capital de la dette	5 508	5 032	4 819	4 573	4 502	4 114	
Remboursement par la Communauté de Commune suite au transfert d'une partie de la dette par convention	-675	-626	-575	-522	-466	-408	
<b>EPARGNE DISPONIBLE</b>	<b>1 345</b>	<b>529</b>	<b>3 509</b>	<b>4 547</b>	<b>4 780</b>	<b>7 395</b>	<b>449,8%</b>

La **capacité d'épargne** permet de mesurer la partie des ressources que la collectivité ne consomme pas dans son train de vie courant et donc de déterminer la partie des ressources qui peut être affectée au financement des investissements. Il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Plusieurs niveaux d'épargne sont à prendre en considération :

- l'épargne de gestion : il s'agit de la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette),
- l'épargne (l'autofinancement) brute : il s'agit de l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette et des éléments exceptionnels,
- l'épargne disponible ou épargne nette : il s'agit de l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. Cette dernière représente le montant réellement disponible pour investir.

## EVOLUTION DES DIFFERENTES EPARGNES

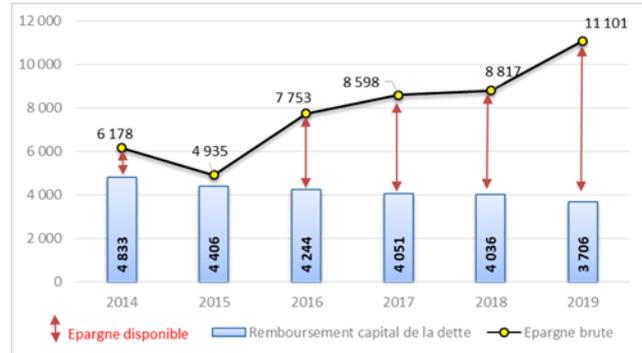


La Commune de Chamonix Mont Blanc poursuit l'amélioration de ces soldes d'épargne depuis l'année 2015.

**Après une baisse en 2015, L'épargne de gestion est en progression de plus de 9% sur la période 2015 - 2019.**

L'épargne disponible ou nette mesure la capacité d'une collectivité à investir et à réaliser des dépenses d'équipement après remboursements de ses échéances de dette.

L'épargne disponible de la Commune a fortement progressé sur la période, en raison notamment de la politique de désendettement engagée depuis plusieurs années.



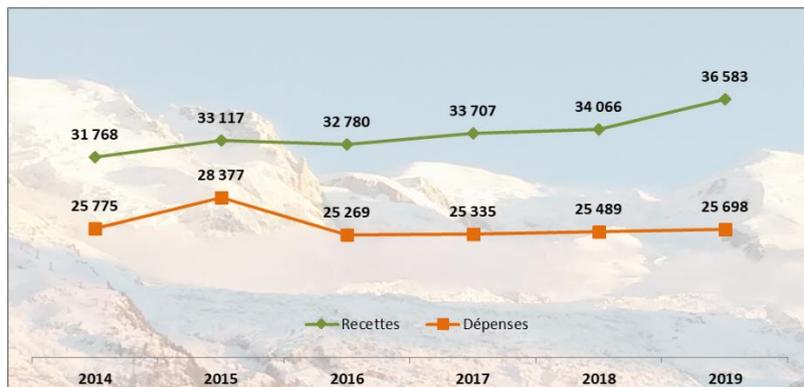
Les efforts de gestion engagés depuis 2015 permettent à la Commune, malgré les contraintes financières désormais structurelles, de respecter ses engagements, en matière de maîtrise des taux d'imposition, d'un effort d'investissement adapté et la poursuite du désendettement.



Entre 2014 et 2019 l'encours de la dette a diminué de 21% soit -10 M€

## BUDGET GENERAL –SECTION DE FONCTIONNEMENT

**EVOLUTION  
 DES RECETTES ET  
 DES DEPENSES REELLES  
 DE FONCTIONNEMENT  
 (En K€)**  
 De 2014 à 2019, les dépenses  
 sont restées stables



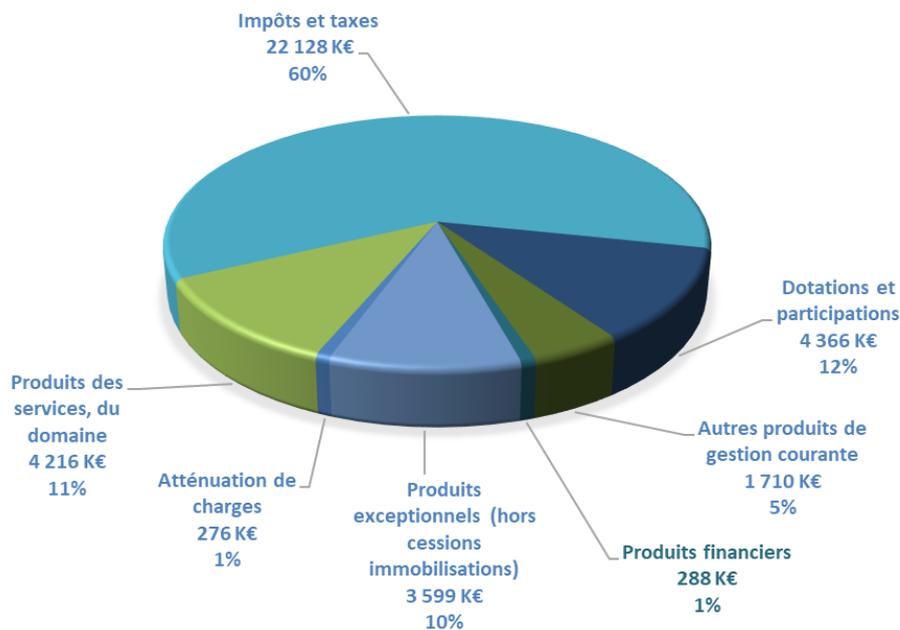
En 2015, le pic des dépenses de fonctionnement provient :

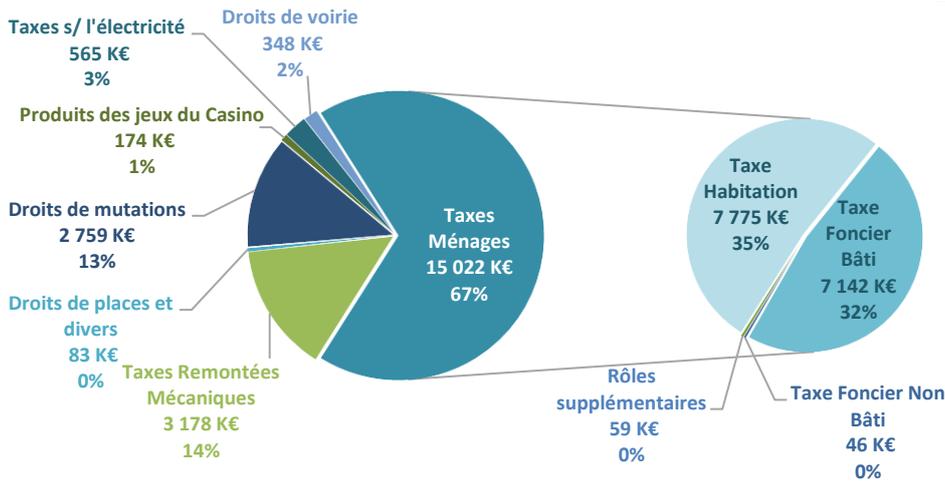
- De l'annulation de titres concernant les pénalités du lotissement aiguille du midi (1 120 K€)
- De la provision concernant le complément de prix du à l'Etat pour le dossier J. Franco (1 160 K€)

## RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 7,4 % en 2019 par rapport à 2018. En dissociant les reprises sur amortissements et provisions, la hausse est de 7,7 %. Elle est due à la hausse des produits exceptionnels (versement du legs Jouty pour 2 044 K€).

**STRUCTURE  
 DES RECETTES  
 DE FONCTIONNEMENT  
 36 582 K€**

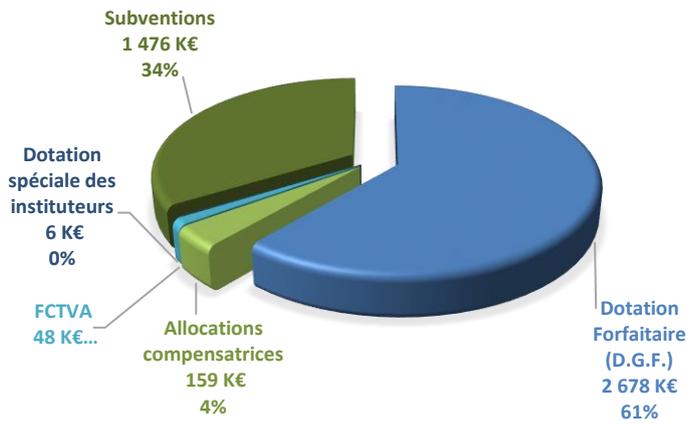




**DETAIL DU CHAPITRE  
IMPOTS ET TAXES**  
21 571 K€  
↗ 2.6 %

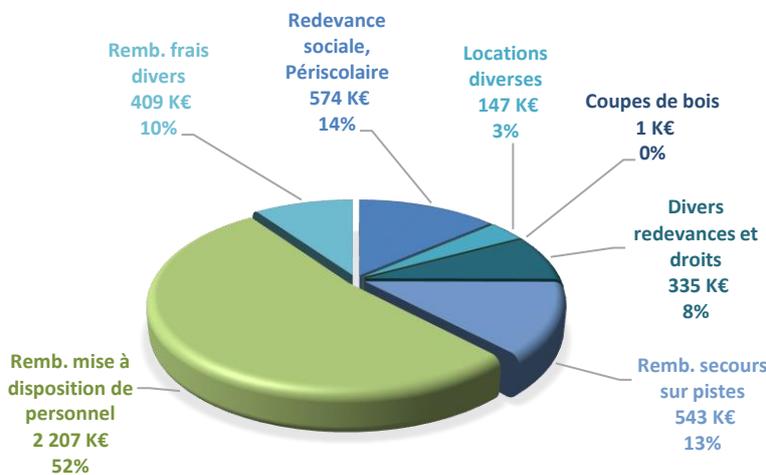
En 2019, la Collectivité n'a pas augmenté ses taux d'imposition et n'a pas modifié les quotités attachées aux abattements de la Taxe d'Habitation en faveur des résidences principales.

**DETAIL DES  
DOTATION ET  
PARTICIPATIONS**  
4 366 K€  
↗ 0.8 %



Le principal concours financier de l'Etat, la DGF est en baisse sur l'année 2019 de près de 168 K€, soit -5,9 % par rapport à 2018. La DGF ne représente plus que 7,3 % des recettes réelles de fonctionnement.

**RÉPARTITION PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET  
DES VENTES 2019**

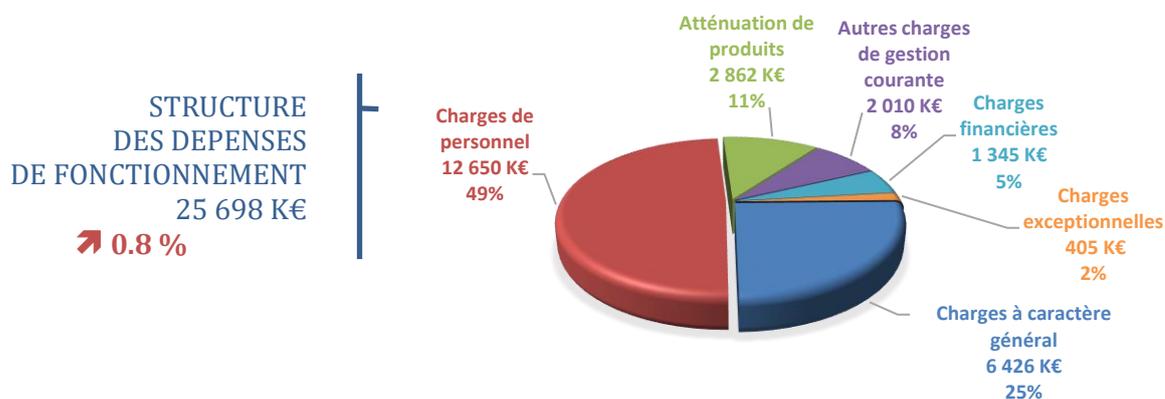


**DETAIL DU CHAPITRE  
PRODUITS DES  
SERVICES**  
4 216 K€  
↘ -1,5 %

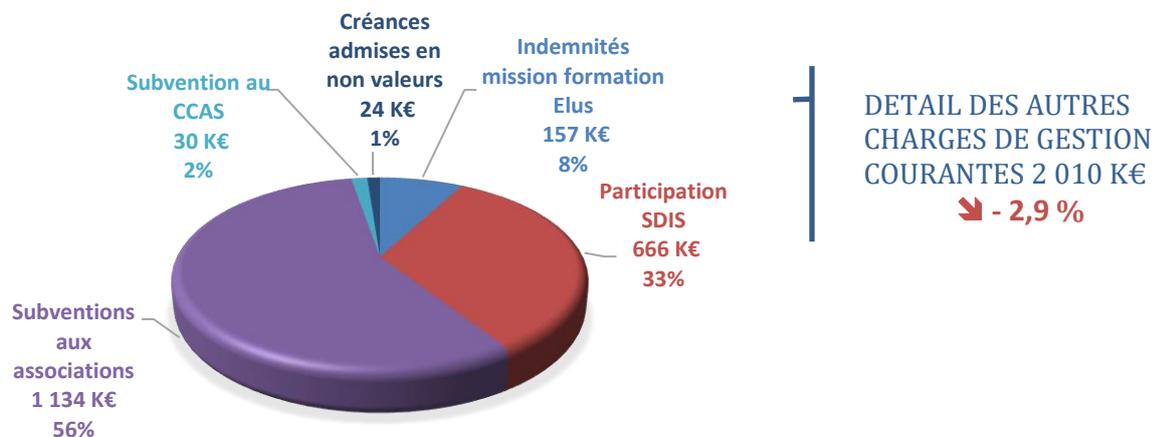
## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Evol. 18/19
Charges à caractère général	6 729	6 426	-4,5%
Charges de personnel	12 279	12 650	3,0%
Atténuation de produits	2 560	2 862	11,8%
Autres charges de gestion courante	2 071	2 010	-2,9%
Charges financières	1 382	1 345	-2,6%
Charges exceptionnelles	468	405	-13,5%
Dotations aux amortissements et provisions (semi-budgétaires)	0	0	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>25 489</b>	<b>25 698</b>	<b>1%</b>

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses de la commune. Elles ont augmenté de 3% entre 2018 et 2019.



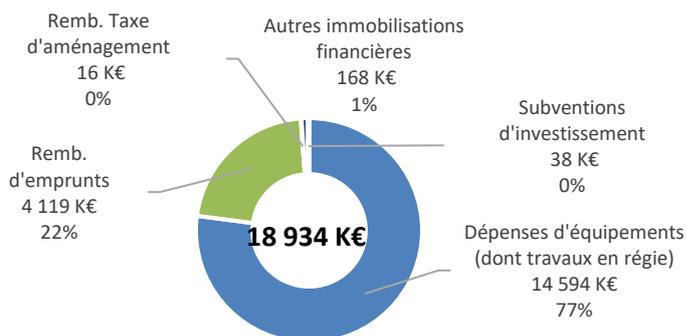
### REPARTITION 2019 DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune

## Les dépenses de la section d'investissement en 2019 s'élèvent à 19 015 046 € dont :

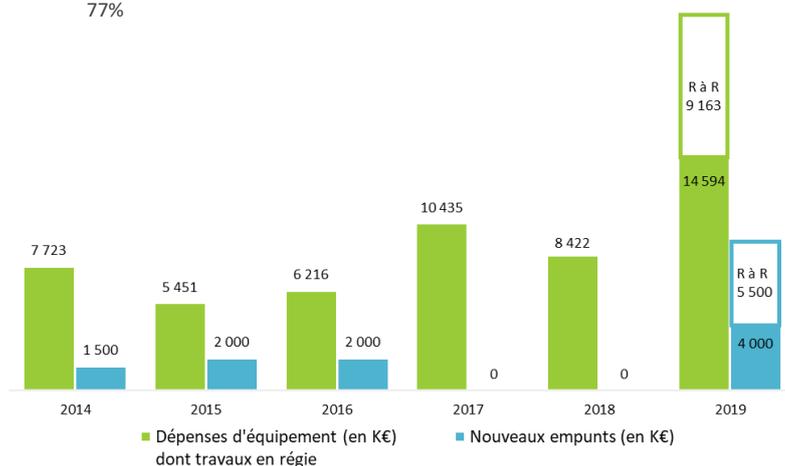
- **14 377 177 €** dépenses d'équipement (opérations réelles)
- **4 119 069 €** remboursement de la dette en capital (opérations réelles)
- **15 784 €** remboursement taxe d'aménagement
- **167 988 €** autres immobilisations financières (opérations réelles)
- **37 500 €** subventions d'investissements (opérations réelles)
- **216 456 €** travaux en régie (opérations d'ordre)
- **81 072 €** opérations patrimoniales (opérations d'ordre)



**REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**  
**19 M€ soit**  
**2 048 € par habitant**

Sur la période 2014 – 2019, la moyenne des dépenses d'équipement réalisées s'élève à 9 M€ par an.

En 2019, deux nouveaux emprunts ont été contractés : un 2 500 K€ pour financer les investissements 2018-2019, et un de 1 500 K€ pour l'acquisition du bâtiment locatif Chemin des Cristalliers.



Le total des restes à réaliser se monte à 9 163 K€. Il convient toutefois de distinguer les réalisations non mandatées sur l'exercice des investissements en cours de lancement.

Le taux de réalisation est de 57 % pour les opérations d'équipement. En tenant compte des restes à réaliser d'un montant de 9 163 K€ le taux de réalisation s'élève à 93 %, soit un total 23 757 K€.

## Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 15 181 405 € en 2019, et sont composées comme suit :

- **7 152 415 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé
- **1 314 560 €** de subventions
- **1 138 533 €** de FCTVA
- **864 200 €** de Taxe d'aménagement
- **287 881 €** de remboursement au titre des opérations pour compte de tiers
- **423 816 €** d'autres recettes
- **4 000 000 €** de nouveaux emprunts

Le financement des opérations d'investissement se fait donc grâce à quatre leviers : l'autofinancement, le Fond de Compensation de la TVA (FCTVA), les subventions d'investissement, l'emprunt.

L'excédent dégagé en section de fonctionnement doit permettre de rembourser le capital de la dette.

(En K€)	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019
<b>Epargne brute</b>	6 178	4 935	7 753	8 598	8 816	11 101
Remb. Capital de la dette	4 833	4 406	4 244	4 051	4 036	4 119
<b>Epargne disponible (CAF Nette)</b>	1 345	529	3 509	4 547	4 780	7 395

En 2019, l'épargne brute de 11 101 K€ couvre le remboursement de la dette de 4 119 K€. L'épargne disponible pour le financement des investissements s'élève à 7 395 K€.

## LA DETTE

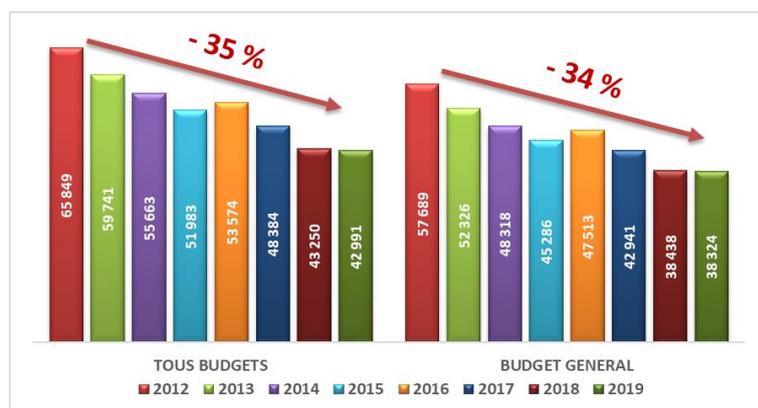
La dette contractée par la commune est nécessaire au financement de ses investissements en complément de l'autofinancement disponible. Ces engagements affectent directement les équilibres financiers.

En 2018, comme en 2016 et 2017, la Commune disposait d'un fonds de roulement excédentaire et n'a pas eu besoin de faire appel à une ligne de trésorerie.

### Structure de la dette de la Commune de Chamonix Mont Blanc

Au 31 décembre 2018, la dette de la commune (tous budgets) s'élève à 43,3 M€ avec un taux moyen de 3,30% et une structure de dette répartie de la façon suivante :

- 91 % de l'encours est à taux fixe soit 38,5 M€
- 8 % de l'encours concerne des produits « structurés » soit 3,7 M€
- 1 % de l'encours est à taux variable soit 0,4 M€



### EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

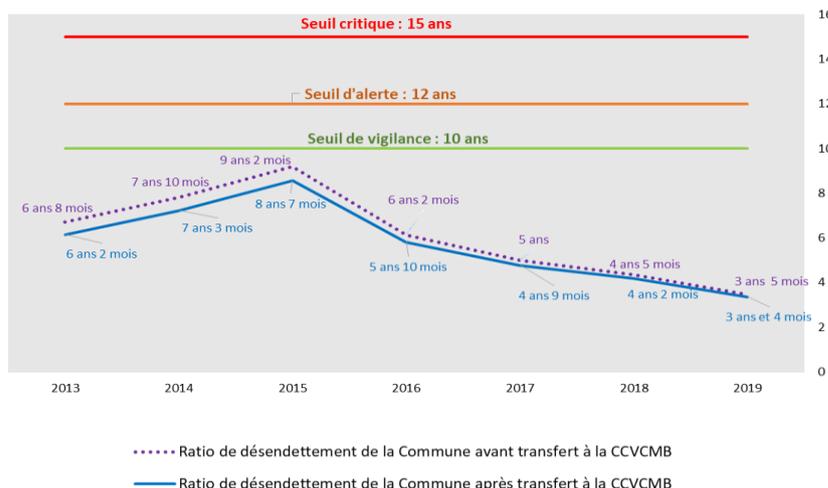
Depuis 2012, la commune poursuit sa politique de désendettement. L'encours de la dette est passé de 65 849 K€ au 31/12/2012 à 42 991 K€ au 31/12/2019, soit une baisse de plus d'un tiers.

### CAPACITE DE DESENDETTEMENT

3 ans et 4 mois en 2019

Endettement au 31 décembre / Epargne brute

Ce ratio représente la durée théorique que mettrait la Commune pour rembourser l'ensemble de son encours de dette, si la totalité de l'épargne brute dégagée sur la section de fonctionnement y était consacrée.



# LES RATIOS LEGAUX

Dans un souci de transparence financière, la Loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite Loi A.T.R.) a instauré l'obligation de faire figurer, en annexe des documents budgétaires, quelques données synthétiques sur la situation financière. Les villes et les groupements de plus de 10 000 habitants doivent présenter les 11 ratios figurant ci-dessous.

Le nombre d'habitants (Population INSEE) retenu pour le calcul des ratios est de :

2014 : 9 318 h 2015 : 9 283 h 2016 : 9 295 h 2017 : 9 399 h 2018 : 9 285 h 2019 : 9 140 h

BUDGET GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Liste des 11 Ratios financiers obligatoires commune + 10 000 hab.						
1/ Dépenses réelles de fonctionnement / Population <i>Mesure du niveau de service rendu</i>	2 766 €	2 929 €	2 719 €	2 695 €	2 745 €	2 812 €
2/ Produit des impôts directs / Population <i>Mesure l'importance des recettes émanant du contribuable levées par la Collectivité</i>	1 359 €	1 436 €	1 469 €	1 508 €	1 560 €	1 643 €
3/ Recettes réelles de fonctionnement / Population <i>Mesure les ressources dont dispose la Collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance</i>	3 754 €	3 685 €	3 634 €	3 586 €	3 805 €	4 012 €
4/ Dépenses d'équipement brut / Population <i>Mesure de l'effort d'équipement</i>	809 €	566 €	643 €	1 086 €	907 €	1 597 €
5/ Encours de la dette nette / Population <i>Mesure l'endettement de la Collectivité</i>	4 791 €	4 550 €	4 846 €	4 361 €	3 980 €	4 193 €
6/ Dotation Globale de Fonctionnement / Population <i>Mesure la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la Collectivité</i>	524 €	448 €	374 €	320 €	306 €	293 €
7/ Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement <i>Mesure la charge de personnel de la Collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de dépense incompressible quelle que soit la population de la Collectivité</i>	54%	51%	47%	48%	48%	49%
9/ Dépenses réelles de fonctionnement+ remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure la capacité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.</i>	88%	92%	87%	89%	85%	81%
10/ Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure l'effort d'équipement de la Collectivité au regard de sa richesse</i>	22%	15%	18%	30%	24%	40%
11/ Encours de la dette / Recettes réelles fonctionnement <i>Mesure la charge de la dette de la Collectivité relativement à sa richesse</i>	128%	123%	133%	122%	105%	105%

## BUDGET SPIC PARKINGS

Le budget SPIC PARKINGS comprend l'ensemble des activités liées aux parkings couverts (ENTREVES, ST MICHEL, MONT-BLANC) et en enclos (GREPON, OUTA, GARE, ALLOBROGES, MEDIATHEQUE, FOND DES GIRES, CORZOLET, COURMAYEUR, LIONEL TERRAY, POILU, Parkings des BUS, TENNIS).

Section	Résultats reportés 2018	Résultats d'exécution 2019	Résultats de clôture 2019 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	92 025	1 169 755	1 261 779	0	1 261 779
Investissement	-621 268	451 004	-170 263	-378 899	-549 163
<b>Total</b>	<b>-529 243</b>	<b>1 620 759</b>	<b>1 091 516</b>	<b>-378 899</b>	<b>712 617</b>

Sur 2019, les droits de stationnement sont en augmentation de 14 % par rapport à 2018. Certains tarifs ont fait l'objet d'ajustements peu significatifs. En revanche, on observe à la fois une fréquentation en hausse par rapport à 2018 et un allongement de la durée de stationnement.

Droits de stationnement					
2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 380 K€	1 569 K€	2 011 K€	2 326 K€	2 406 K€	2 734 K€

### Récapitulatif des investissements 571 K€ :

- **Parking du Grépon 40 K€** : AMO construction parking d'entrée de ville Grépon et études connexes, études de risques et géotechniques.
- **Parking du Mt Blanc 394 K€** : Réhabilitation mise en conformité électricité et travaux d'éclairage.
- **Parking St Michel 44 K€** : Mise en conformité équipement de péage.
- **Parking d'Entrèves 38 K€** : Mise en conformité équipement de péage, installation porte basculante.
- **Tous parkings 15 K€** : Acquisition d'un véhicule léger (Peugeot Rifter)
- **Parking de la Gare 11 K€** : Installation caisse PMR et mise aux normes raccordement GTC.
- **Parking des Allobroges 29 K€** : Installation équipement de péage et mise aux normes.

Ces investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

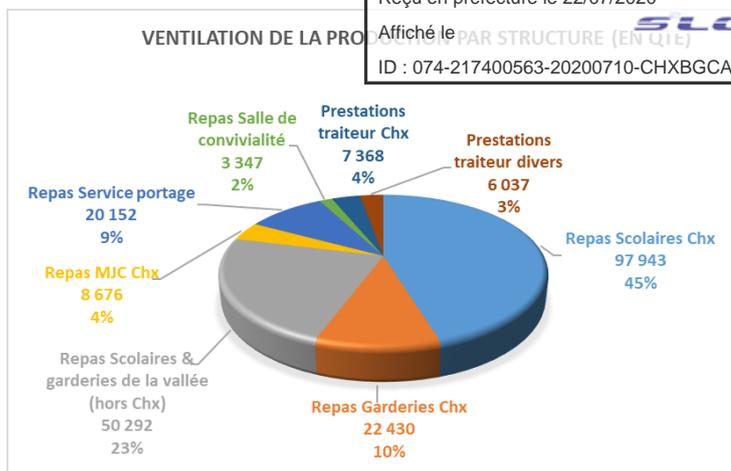
## BUDGET RESTAURATION MUNICIPALE

Ce budget retrace les dépenses et recettes de la cuisine centrale. Ses activités regroupent principalement la confection des repas pour : la restauration scolaire de la vallée, les haltes garderies, les centres de loisirs, le portage de repas à domicile, la salle de convivialité Marie Paradis...

Section	Résultats reportés 2018	Résultats d'exécution 2019	Résultats de clôture 2019 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	673	54 488	55 161	0	55 161
Investissement	192 834	-4 964	187 870	-237 470	-49 599
<b>Total</b>	<b>193 507</b>	<b>49 524</b>	<b>243 032</b>	<b>-237 470</b>	<b>5 562</b>

Les travaux d'extension de la cuisine centrale initiés en 2018 se sont poursuivis en 2019 à cet effet, la cuisine a été fermée une quinzaine de jour à l'automne. La collectivité a fait appel à un prestataire extérieur pour assurer le service pendant cette période. Par ailleurs, ce budget a perçu une subvention d'équilibre de 260 K€ en 2019 contre 200 K€ en 2018

203 000 repas produits en 2019  
pour le scolaire, la petite  
enfance et les personnes âgées,  
soit une recettes de 978 K€



#### Récapitulatif des investissements 667 K€ :

- Extension cuisine centrale 582 492 €
- Acq. d'un fourgon Boxer pour le transport des repas 39 793 €
- Acq. d'une cellule de refroidissement 15 855 €
- Acq. de rayonnage et chariot pour la réserve épicerie 12 317 €
- Divers petit équipement 16 821 €

Un emprunt de 500 K€ a été souscrit pour financer les travaux d'extension de la cuisine centrale

## BUDGET REMONTEES MECANIQUES DE FOND DE VALLEE

Ce budget retrace les opérations concernant la gestion du domaine des Chosalets à Argentière (téléskis) et du domaine du Mont aux Bossons (télésiège). Les deux exploitations font l'objet d'un marché.

Section	Résultats reportés 2018	Résultats d'exécution 2019	Résultats de clôture 2019 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0	39 957	39 957	0	39 957
Investissement	45 872	-60 526	-14 654	-25 303	-39 957
Total	45 872	-20 569	25 303	-25 303	0

Le budget est équilibré par une subvention du Budget Général d'un montant de 133 321 € pour l'année 2019 contre 99 377 € en 2018.

#### Domaine skiable des Chosalets :

Produits du service 2019 : 79 K€ contre 85 K€ en 2018

#### Domaine du Mont aux Bossons

Produits du service 2019 : 234 K€ contre 212 K€ en 2018

#### Récapitulatif des investissements 105 K€ - Domaine du Mont aux Bossons :

- Grande inspection solde 18 328 €
- Esquisse de cadrage implantation 6 975 €
- Acquisition Radios 3 694 €
- Mise en place d'une télécommande en gare d'arrivée 2 500 €

Ces investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt.